



# Communiqué de presse

CP/COM/NH/06/10

Paris, le 31 mars 2010

## La Francophonie présente ses propositions d'actions à la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti

**New-York, siège des Nations unies, le 31 mars 2010**

Invitée par le Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, et par la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Mme Hillary Rodham Clinton, à la demande du Gouvernement haïtien et en coopération avec le Brésil, le Canada, l'Espagne, la France et l'Union européenne, la Francophonie a présenté ses propositions d'actions pour la reconstruction d'Haïti, à la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti, au siège des Nations unies, à New-York le 31 mars 2010. Pour cette communication, le Secrétaire général de la Francophonie avait désigné, Clément Duhaime, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Les propositions d'actions de la Francophonie s'inscrivent dans deux domaines prioritaires retenus dans le « Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti » présenté par le Gouvernement de la République d'Haïti à la Conférence internationale des donateurs:

- la **refondation sociale** dans le cadre de laquelle la Francophonie se propose d'œuvrer à la refondation du système éducatif et de l'enseignement supérieur ;
- la **refondation institutionnelle** où les actions proposées se concentrent sur la réforme du secteur de la justice et de l'Etat de droit.

Les actions de la Francophonie comptent s'inscrire dans le cadre d'une nécessaire complémentarité et coordination d'actions avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux associés à la reconstruction et au développement du pays.

La coopération multilatérale francophone en Haïti est présente depuis une vingtaine d'années sur le terrain à travers l'OIF qui agit de concert avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs spécialisés de la Francophonie : l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) également présente sur le terrain depuis plus de vingt ans, l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), TV5Monde et l'Université Senghor.

La contribution de la Francophonie au renforcement des capacités des institutions portera sur la reconstruction des secteurs de la justice, de l'intérieur et du pouvoir législatif ainsi que sur la gestion des collectivités locales. Il s'agira de capitaliser et de compléter l'expertise acquise par la Francophonie dans ce pays. Pour ce qui est du système éducatif, clef de voûte du développement durable, la Francophonie souhaite accompagner le gouvernement haïtien en prenant en compte la reconstruction d'urgence et la nécessaire refondation de la maternelle à l'université. Une stratégie à moyen et long terme, qui place le français et le créole au cœur de cette refondation, sera développée.

Soucieuse d'apporter une valeur ajoutée et de se positionner sur son savoir-faire spécifique et son expertise reconnue, la Francophonie agira de manière concertée avec la communauté internationale à partir des projets déployés sur le terrain en application des décisions de la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti.

**Plus d'informations :** [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org) et [www.haiticonference.org/french](http://www.haiticonference.org/french)  
**L'OIF compte 56 États et gouvernements membres et 14 pays observateurs**

### CONTACTS PRESSE

---

**Anissa Barrak**, chef du service de communication  
[anissa.barrak@francophonie.org](mailto:anissa.barrak@francophonie.org)

**Nathalie Heneman**, chargée des relations médias  
[nathalie.heneman@francophonie.org](mailto:nathalie.heneman@francophonie.org)  
Tél. : (+33) 1 44 37 32 52